

## Conflits de mémoire, conflits de victimes, lutte pour la reconnaissance

Michèle Fellous

« Mémoire collective, devoir de mémoire, travail de mémoire, abus de la mémoire etc. À la limite on ne parle plus que de cela, on n'écrit plus que sur ce sujet. Quand il n'est pas directement question de mémoire, c'est la commémoration qui vient au premier plan de l'actualité, le patrimoine, les Journées du patrimoine, toutes formes de muséification du passé » constate l'écrivain et historienne Régine Robin. En effet, depuis les années 80, et sur un rythme qui s'est intensifié à la fin du millénaire, on assiste en Europe et plus particulièrement en France, à une profusion d'actes commémoratifs qui fait figure de « nouveau culte ». Pourtant, alors même que les historiens et philosophes se montrent critiques face à ce trop de mémoire, des voix se font entendre pour en dénoncer la partialité : il y aurait une hypertrophie mémorielle de la Shoah, une sous-mémoire des crimes commis dans les pays anciennement dominés par les régimes communistes et un impensé des crimes et violences coloniales qui ressurgirait aujourd'hui comme un retour du refoulé. Les mémoires deviennent dès lors concurrentes : les victimes des uns ne sont pas considérées comme victimes par les autres, des comparaisons quantitatives et qualitatives s'opèrent, des concepts sont utilisés hors contexte, créant des amalgames qui laissent perplexes. Au lieu d'être un outil d'alerte et de justice, les mémoires deviennent instruments de guerre. Tout se passe comme si la mémoire et la souffrance vécue par les uns excluaient celles des autres ; comme si les revendications de mémoire étaient prétexte à prestige et appropriation d'un bien collectif dont seraient d'autant appauvris les autres. Les conflits surgissant autour de ces questions pour-

raient être un analyseur des violences qui ont jailli dans nos banlieues récemment. Ils sont révélateurs des tensions qui accompagnent la structuration de groupes minoritaires au sein de la République française ; ils questionnent enfin le rythme et le mode selon lequel se bâtit le récit historique national.

Pour sortir des guerres mémorielles et définir une politique de la juste mémoire, le philosophe Paul Ricœur, dans son ouvrage *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, dressait une typologie des obstacles à la mémoire : mémoire empêchée (car traumatisée), mémoire manipulée (car source d'abus politiques et intellectuels de l'idéologie), et mémoire obligée (d'où la critique du « devoir de mémoire » auquel le philosophe souhaitait que l'on substituât le « travail de mémoire », seul susceptible de permettre que le l'Histoire s'écrive). Il essayait de penser la conflictualité et l'articulation nécessaire entre la dimension historique visant la vérité et la dimension mémorielle visant la fidélité. Les tensions sociales dans lesquelles nous évoluons rendent nécessaires et l'articulation de cette double dimension, et l'élucidation des enjeux identitaires, citoyens et politiques sous-jacents aux conflits mémoriels évoqués.

### Enjeux identitaires, enjeux de reconnaissance

Bien avant l'explosion de violence dans les banlieues urbaines en novembre 2005, des chercheurs avaient mené des études dont les conclusions laissaient présager les événements. Deux écoles se confrontent ici : les unes insistent sur la dimension socio-économique (importance du chômage, absence de perspective de mobilité) et environnementale

(relégation dans les « quartiers »); le problème est alors celui de toute la classe ouvrière dans le monde postindustriel, sans distinction d'origine. Les autres inscrivent la violence qui semble caractériser ces jeunes dans une négativité identitaire : vécu de ségrégation, sentiment d'être défini par un déficit de civilisation, enfermement dans une image par les « autres » à laquelle ils s'identifient. Une continuité existe entre le regard que le stigmatisé porte sur lui et celui que la société lui porte. Le sociologue Didier Lapeyronnie parle d'une identité « irréelle » qui s'accompagne d'une déréalisation du monde vécu comme un théâtre sur lequel chacun joue son rôle, rapport truqué à leur corps, déconnexion de la langue commune. Il y a sentiment d'impasse géographique et temporelle, aucune projection de soi pensable dans le temps. Cette confusion s'ancre aussi dans une désaffiliation et un rapport confus au pays d'origine de leurs parents dont ils ne peuvent s'approprier l'identité.

Une étude menée à Toulouse auprès de 100 jeunes soulignait la méconnaissance de leur propre histoire : méconnaissance de l'histoire du pays d'origine de leurs parents, méconnaissance de l'histoire de l'immigration. Le silence des manuels scolaires qui ont accompagné leur parcours n'en est que plus criant. Les mémoires familiales, qui pourraient compenser ces béances, font l'impasse sur les traumatismes, ne transmettent pas l'histoire. Seule la mémoire de la guerre d'Algérie et des violences ayant accompagné sa fin a été léguée, n'assimilant ainsi dans les imaginaires la France qu'aux exactions commises à cette époque. Il y aurait ainsi conjugaison d'un vécu de discrimination, identité négative et méconnaissance des réalités concrètes. Du point de vue de cette école, c'est à partir de ce vécu que l'urgence de la réincorporation des mémoires et de l'histoire se ferait sentir ; elle seule permettrait d'accéder à la reconnaissance et de restaurer l'estime de soi dont le déficit secrète le ressentiment et la

violence vis-à-vis d'autres populations jugées privilégiées

Deux courants associatifs naissent à partir de ces réalités :

- Dans un certain nombre d'associations on constate une instrumentalisation de la mémoire par des groupes minoritaires au sein des populations issues de l'immigration. On observe alors une dérive des mémoires qui se communautarisent. Les mémoires sont reconstruites, mythifiées et ne tolèrent pas la confrontation avec les vérités historiques. Les polémiques autour de l'esclavage et la traite négrière en sont exemplaires. Les identités s'ethnicisent, assignant chacun à son origine biologique essentialisée. Le souci de s'identifier au modèle dominant disparaît au profit d'une revendication de singularité. La honte d'être victime se transforme en gloire de l'être. La revendication de statut de victime reproduit un clivage entre les uns supposés dominants alors que les autres seraient dominés, les uns bourreaux, les autres victimes. Ce partage identitaire induit de fait une rivalité entre ces groupes et d'autres, les Juifs tout particulièrement. Se draper du statut de victime absolue confère le sentiment d'une dette inexpugnable et dédouane de tout ce qui pourrait vous être imputé. Il est ainsi paradoxal de voir des jeunes adultes dont les parents sont issus des ex-colonies françaises se regrouper autour des « Fils et filles des déportés africains », « Indigènes de la République ». La mémoire juive semble provoquer une sorte de rivalité mimétique.

- D'autres associations se revendiquant également d'une mémoire et d'une histoire (comme le Conseil Représentatif des Associations Noires), ont émergé ces dernières années. Leur visée, tout en revendiquant une spécificité, ne s'inscrit pas pour autant en concurrence avec les autres communautés vivant sur le sol français, mais milite pour la reconnaissance d'une unité collective nationale qui prendrait acte de la pluralité des mémoires qui la constitue. Ces associations ne se posent

pas en concurrence avec les autres collectifs, ni avec les associations juives en particulier. Au contraire : il existe une solidarité entre elles ; le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France a contribué à la formation de son homologue noir, et il était remarquable d'apercevoir la banderole de ce dernier dans la manifestation parisienne qui a suivi le meurtre du jeune Illan Halimi en février 2006. Ce qui est remis en question là, c'est la gestion narcissique et nationaliste des mémoires qui occulte la vision des autres sur notre histoire ; il s'agirait d'inclure dans le récit collectif le récit de tous les protagonistes auxquels nous nous sommes fermés.

### **La formalisation intellectuelle et idéologique**

Par quels processus s'élabore le passage d'une quête mémorielle légitime pour trouver son inscription dans un tissu social et la revendication d'une identité de colonisé, esclave, indigène de la république ? Il y a une identification des jeunes des quartiers au sort subi par leurs aïeux, comme il y a une identification aux populations érigées aujourd'hui en figure de victime exemplaire, (les Palestiniens par exemple). C'est une victime mythifiée, car ils ignorent l'histoire concrète et les réalités des rapports de force à l'époque coloniale. Ce mouvement s'accompagne d'une essentialisation de l'identité ramenée à ses origines et un séparatisme revendiqué vis-à-vis d'autre « ethnies ». Ce temps est celui de toutes les exacerbations : le temps de l'exaltation de la singularité et d'un certain manichéisme qui ignore toute nuance. Les relations entre groupes dominés, ou qui se prétendent tels, se définissent par la concurrence.

Des parallélismes existent entre identité victimaire de groupes minoritaires et auto-accusation de militants et historiens engagés qui dénoncent avec vigueur le passé colonial de la République française. Ceux-ci fustigent une France oubliueuse de son passé, société « postcoloniale » où ils décryptent les « frac-

tures » la traversant comme étant des héritages d'une histoire coloniale occultée : relations intercommunautaires, ghettoïsation des banlieues, difficultés et blocages de l'intégration, manipulation des mémoires, conception de l'histoire nationale, politique étrangère, place des Dom-Tom dans l'imaginaire national ou débats sur la laïcité et l'islam de France. Le discours de militants engagés, la culpabilité d'intellectuels tiers-mondistes s'articulent, dans une sorte de jeu de miroir, avec la victimisation de jeunes exclus ou se vivant tels.

Le débat intellectuel devient construction idéologique. Ainsi, il y a confusion des registres réels et imaginaires quand on énonce que les habitants des banlieues « sont » des colonisés, que Napoléon a conçu les chambres à gaz alors que les bateaux transportaient dans leurs cales les esclaves, que l'esclavage fut un « génocide » ou que coloniser est synonyme d'exterminer. On constate la reprise et la diffusion de cette idéologie dans les milieux associatifs et enseignants – étiquetés pacifistes et progressistes – qui encadrent précisément ces populations. On a parlé de haine de soi, d'auto-culpabilisation, repentance qui seraient autant de signes d'un malaise et d'une quête identitaire.

Il y a 30 ans déjà, Pascal Bruckner dénonçait, dans son ouvrage *Le sanglot de l'homme blanc* l'autoflagellation d'une catégorie d'intellectuels tiers-mondistes ; il poursuit ce débat dans son dernier ouvrage *La tyrannie de la pénitence*. Des historiens actuels reprennent la critique, condamnant ceux qui font des amalgames hâtifs entre les violences dans les banlieues et la situation coloniale, ne recontextualisant pas les événements du monde actuel, cautionnant les discours nationalistes des dirigeants politiques qui instrumentalisent le passé colonial de la France. Ces historiens fustigent l'occultation de la violence d'Etat, la partialité d'une dénonciation qui privilégie certai-

nes victimes au détriment d'autres. « Dans nos sociétés le passé est devenu l'enjeu d'un discours revendicatif de forces qui se posent en héritières des victimes, avec d'autant plus d'insistance qu'aucune utopie ne les projette vers l'avenir et qu'elles sont animées par une logique de concurrence victimaire », constate ainsi l'historien Claude Liauzu.

### Les dérapages politiques

Les conflits de mémoire se nourrissent aussi des dérapages au niveau de l'Etat dans sa politique mémorielle. Il revient à l'Etat de construire la mémoire collective de la nation par sa politique commémorative. Celui-ci détient le monopole de la mémoire légitime, mais non celui de la mémoire historique. Le risque étant toujours celui de l'instrumentalisation de la mémoire pour occulter le présent ou céder aux revendications de groupe de pression.

A partir de la controverse suscitée par l'article de la loi sur le rôle positif de la colonisation et la confusion qui s'en est suivie, un débat plus général a surgi sur le bien fondé ou l'inadéquation des lois dites mémorielles. Des historiens ont pris position pour protester contre les dérives que ces lois entraînent, les violences et les procès encourus par des historiens récalcitrants aux thèses d'associations militantes (ainsi le harcèlement dont a été victime l'historien Olivier Pétré-Grenouillau pour avoir relativisé et recontextualisé l'esclavage). D'où la demande d'abrogation par un courant d'historiens (Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit* entre autres) de toutes les lois mémorielles édictées par l'Etat, une réouverture des débats qui sont le signe d'une démocratie. La loi Taubira aurait été une erreur, car elle a constitué comme crime contre l'humanité seul l'esclavage dans l'Océan Indien et Atlantique, jetant un voile sur les autres populations esclavagistes ou victimes de l'esclavage. La loi Gayssot, criminalisant la contestation de la Shoah et rendant cet événement

sacré et intouchable, aurait suscité en retour la concurrence des mémoires et la surenchère victimaire où nous sommes à présent. Le fait d'avoir été victime de la barbarie ne confère, selon ces intellectuels, aucun privilège juridique. Les historiens demandent alors que les chercheurs soient indépendants des politiques en place, qu'ils travaillent pour rendre compte avec le moins de subjectivité possible du passé dans toute sa complexité. D'autre historiens sont plus sélectifs, la résistance la plus forte étant autour de l'abrogation de la loi Gayssot criminalisant la contestation de la Shoah. Le faire serait, disent-ils, ouvrir la voie à une légitimation du négationnisme et révisionnisme, en faire une école d'histoire comme une autre.

Une tension existe entre la valeur de reconnaissance d'une injustice passée qu'une loi mémorielle confère, et le risque d'instrumentalisation par l'Etat ou par des groupes minoritaires de ces lois, discriminant et hiérarchisant les victimes.

### Les outils pour la reconnaissance

Les historiens occupent une position médiate entre les mémoires irréconciliaires. Entre le trop de mémoire des groupes défaits et traumatisés par la colonisation et le pas assez de mémoire des anciennes métropoles, les historiens peuvent aider à faire surgir une mémoire équitable sous réserve de bien marquer que la mémoire ne coïncide jamais avec les faits historiques et que les porteurs de mémoire se sentent toujours floués par les exigences du métier d'historien.

Il semble nécessaire de faire une relecture du récit national qui intégrerait les mémoires des uns et des autres. On a souligné la blesure occasionnée par le fait, par exemple, que dans la somme des lieux de mémoire dressée par Pierre Nora, ne figure aucun lieu relatif au passé colonial français. S'il faut savoir lutter contre les silences de la mémoire coloniale, il est nécessaire de penser les mémoires contra-

dictoires, et pour cela dresser des passerelles pour pouvoir percevoir la vérité de l'autre.

Il s'agit d'aider les contemporains à assumer le passé colonial sous l'angle de la responsabilité et non de la culpabilité. « Les tragiques expériences du XX<sup>e</sup> siècle doivent aboutir à une nouvelle conscience humaniste », écrit Edgar Morin. « Ce qui est important, ce n'est pas la repentance mais la reconnaissance. Cette reconnaissance doit concerner toutes les victimes : Juifs, Noirs, Tsiganes, homosexuels, Arméniens, colonisés d'Algérie ou de Madagascar. Elle est nécessaire si l'on veut surmonter la barbarie européenne. ».

La réflexion sur la Shoah ne cesse de se poursuivre. On signale ici et là un questionnement sur l'enseignement de la Shoah. Les incidents qui l'accompagnent nous semblent devoir être décryptés comme une nécessaire introduction au niveau des enseignements d'histoire des autres génocides et catastrophes qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle. Historiciser ceux-ci, montrer par quel enchaînement de circonstances ils ont pu se produire, c'est leur ôter toute dimension d'impondérable et aussi d'inéluctable. On peut renvoyer ici aux remarquables travaux comparatifs qui ont été produits ces dernières années : entre autres, Yves Ternon, comparant les génocides arméniens et la Shoah, Jacques Semelin qui a entrepris de comprendre les processus par lesquels se mettent en place les visées de destruction de population à travers une étude du génocide des Juifs, du génocide des Tutsis au Rwanda et des génocides qui ont dévasté l'ex-Yougoslavie. Il existe des facteurs récurrents que l'analyse comparative et l'approche pluridisciplinaire permettent de saisir. Une telle approche induit une désacralisation de ce qui a pu être tenu pour unique et incomparable, sans pour autant nier la spécificité de chaque génocide et l'authenticité de chaque souffrance vécue. Concurrence des victimes et concurrence des mémoires s'articulent toutes deux à des enjeux

symboliques : reconnaissance des violences subies, mais aussi reconnaissance existentielle, reconnaissance de son apport au monde. Le niveau de reconnaissance (symbolique) double celui de connaissance (historique). Car ce qui apparaît essentiel dans cette lutte, c'est l'instauration du respect de soi, de l'estime de soi, inéluctablement liée à autrui.

Les enjeux sous-jacents aux débats autour de la rivalité des mémoires renvoient à l'éthique de la modernité : celle-ci valorise l'universel, l'autonomie de sujets tous égaux devant la loi, individus abstraits. Or, reconnaître la pluralité des histoires et des mémoires revient à reconnaître l'appartenance des individus à des collectivités culturelles distinctes. Les valeurs fondatrices de l'Europe se retrouvent en tension avec les risques du relativisme, du particularisme, et du multiculturalisme. La question sera de trouver un équilibre entre la consolidation d'une identité collective nationale et le regard critique sur notre histoire, de façon à comprendre comment nous en sommes arrivés à cet état de tension et de ressentiment entre les communautés.

### Conclure

En conclusion, les conflits mémoriels surgissant autour du passé colonial de la France sont à élucider, dans notre perspective, à partir de l'articulation de trois niveaux :

Leurs liens implicites à des conflits de victimes. La problématique de la reconnaissance des mémoires se déplace vers une élucidation du processus de construction des identités victimes et des enjeux sous-jacents à la reconnaissance de ce statut : reconnaissance des violences subies, mais aussi lutte pour la reconnaissance, l'estime, le respect. Il y a guerre des mémoires lorsque ces enjeux moraux et identitaires sont méconnus. Concurrence des mémoires et concurrence des victimes résistent toutes deux à l'analyse historique : elles s'ancrent dans le symbolique et dans l'éthique.

La Shoah, parce qu'elle incarne la figure de mal absolu et de désastre du XX<sup>e</sup> siècle suscite une rivalité, ainsi que des mécanismes d'identification et d'appropriation. La revendication de singularité absolue et d'incomparabilité de l'événement, la construction d'une identité collective autour du statut de victime, induisent le sentiment d'une dévaluation des drames vécus par d'autres groupes.

Il y a guerre enfin parce que le surgissement de l'impensé colonial s'accompagne de coups de boutoir donnés à l'idée de la République

et à ses valeurs fondatrices devenues mythiques : universalisme, égalitarisme, esprit des Lumières. Ce qui se joue sous ces polémiques renvoie à l'éthique de la modernité.

La question sera de saisir, à chacun de ces niveaux, pourquoi ces conflits surgissent aujourd'hui, par delà les passions et les violences sociales qui les accompagnent; elle sera aussi de savoir de quelle remise en question, voire fragilité, du modèle républicain ils sont révélateurs.